

core tems, des bornes aux vûes ambitieuses
 d'une Cour, qui, sous le prétexte de délivrer
 l'Allemagne d'un joug imaginaire, lui forge
 des fers, & abuse de tout, de la Religion
 même, pour parvenir au degré de Despotif-
 mè le plus illimité, & y soumettre jusqu'à
 ses égaux. S. M., quoique privée Elle-même
 de ses Etats-Héréditaires, & mise hors d'é-
 tat de se procurer, par ses propres armes,
 justice & satisfaction de l'insulte faite à sa
 Personne, & des dommages causés à ses fi-
 dèles sujets, espère néanmoins, avec con-
 fiance, que la justice de sa Cause lui procu-
 rera assez de secours pour la venger, &c.

Dans le nombre des 44 Pièces justificatives
 qui sont à la suite de cet Ecrit, se trouve la
 correspondance des Lettres entre le Roi de
 Prusse & le Roi de Pologne, dont voici les
 quatre les plus essentielles.

Sur la première réquisition du passage par la
 Saxe, Sa Majesté Polonoise écrivit la Lettre
 suivante au Roi de Prusse.

A DRESDE, le 29. Août 1756.

MONSIEUR MON FRERE. Le Mi-
 nistre de V. M. à ma Cour venant de faire
 la réquisition pour le passage de ses troupes par
 mes Etats, pour aller en Bohême, je l'ai accor-
 dé, dans l'espérance que V. M. fera observer
 une exacte discipline. A cet effet, j'envoie vers
 V. M. mon Lieutenant-Général & Comman-
 dant du Corps des Suisses, le sieur de Meagher,
 pour mieux concerter tout ce qui est relatif à
 cette marche, & en regler l'exécution. Je n'ai
 d'ailleurs pu qu'être fort surpris de quelques dé-
 clarations inattendues & peu conformes au Trai-
 té de Paix & à l'amitié qui subsistent entre
 nous.